



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

Procès-verbal de la réunion

Date : 18 octobre 2018

Heure : De 17 h 30 à 19 h 50

Lieu : Bureau national de l'ACEP-CAPE, 100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa

Présents : **Membres** : Nick Giannakoulis (président du Comité), André Picotte, Kelly Mansfield, Andreas Trau, Anthony Coles et Howard Delnick
Personnel : Claude Vézina (directeur exécutif), Deborah Therien (agente des finances)

Absences
justifiées : **Membres** : Greg Phillips (président de l'ACEP), Hailin Collins
Personnel : Mark Courty (adjoint à la paie et à la comptabilité)

Sujet	Mesures de suivi
17 h 40 Le quorum est atteint.	
1. Présentation — Martin Lacroix, FICVM, GPC, conseiller en placement et gestionnaire de portefeuille à la Banque Nationale et Sébastien Joachim, adjoint en placement, présentent un exposé de la situation des éléments d'actif sous-jacents que détient l'ACEP à la Banque Nationale au 30 septembre 2018.	
18 h 40 Courte pause	
18 h 45 Reprise de la réunion	
2. Ordre du jour N. Giannakoulis ajoute un élément au point 7 de l'ordre du jour — présentation des états financiers à l'AGA et discussions avec le président du Comité d'audit, Sami Rehman. RÉSOLUTION : Il est proposé par K. Mansfield et appuyé par A. Picotte que l'ordre du jour soit approuvé avec le point ajouté. Résolution adoptée.	
3. Procès-verbal du 13 septembre 2018	



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

<p>RÉSOLUTION : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par A. Trau que le procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2018 soit approuvé. Résolution adoptée.</p>	
<p>4. États financiers des mois de mai à juillet 2018 (non audités) D. Therien signale que les états financiers ont été modifiés relativement au Fonds de défense, car les auditeurs ont revu l'écriture de clôture; une charge à payer de 20 \$ est ajoutée aux dépenses pour des franchises liées à deux cas qui seront pris en charge par l'assurance; les erreurs d'écriture devraient désormais avoir été corrigées.</p> <p>RÉSOLUTION : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par A. Trau que les états financiers cumulatifs jusqu'à juillet et révisés soient approuvés. Résolution adoptée</p>	
<p>5. États financiers des mois d'août et de septembre 2018 (non audités) D. Therien signale que l'Association enregistre un excédent, lequel est largement attribuable à des rentrées plus élevées que prévu au titre des cotisations et à une situation favorable sur le plan des salaires et avantages sociaux, puisque l'organisation a fonctionné à effectifs réduits jusqu'à la mi-septembre.</p> <p>RÉSOLUTION : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par A. Trau que les états financiers non audités d'août et de septembre soient approuvés. Résolution adoptée</p>	
<p>6. Nouvelles questions — aucune</p>	
<p>7. Points de discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Recommandations du CF — aucune b. CEN – Décisions financières — aucune — en raison de l'ordre du jour chargé de la dernière réunion du CEN, les états 	



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

<p>financiers n'ont pas été présentés; cela devrait être fait au cours du mois.</p> <p>c. Résolutions (R 3.37) — Claude signale que le Comité des candidatures et des résolutions n'a toujours pas arrêté son choix quant aux résolutions qu'il entend présenter; la décision devrait être prise avant la prochaine réunion du CF.</p> <p>d. Dotation du fonds de défense – Selon A. Trau, une discussion beaucoup plus large doit avoir lieu au sujet du fonds. Il aimerait traiter de la question devant le CEN, voire à l'AGA, afin que soit défini le cadre préparatoire au regroupement de l'ensemble des fonds sous un même poste.</p> <p>e. Fonds improductifs placés à la RBC – Il ressort d'une discussion plus générale que ces décisions, bien qu'elles soient d'ordre opérationnel, nécessitent au préalable de se doter d'un modèle de répartition de l'actif qui cadre avec le profil de risques de l'ACEP. Comme le processus prend un certain temps (quelques mois), D. Therien déterminera la meilleure solution pour placer les 625 000 \$ dans des fonds de placement jusqu'à ce qu'un modèle soit conçu et approuvé. A. Picotte demande si la loi permet à une association à but non lucratif de faire des placements en actions, ajoutant qu'il faudra tenir compte de cet aspect lors de la conception du modèle de répartition de l'actif.</p> <p>f. Présentation des états financiers à l'AGA — N. Giannakoulis signale qu'il a parlé avec S. Rehman, le président du Comité d'audit, pour s'assurer que ce dernier était prêt</p>	<p>N. Giannakoulis demandera à J. Courty d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la réunion du CEN qui doit avoir lieu le 26 octobre 2018.</p> <p>D. Therien avisera la Banque Nationale qu'à court terme, le million de dollars restera dans le compte d'épargne.</p> <p>D. Therien travaillera avec M. Lacroix, de la Banque Nationale, à la conception d'un modèle de répartition de l'actif et d'un profil de risques (en établissant des comparaisons avec des organisations semblables).</p> <p>D. Therien effectuera un suivi sur la question des placements en actions.</p> <p>D. Therien se chargera de la production des documents nécessaires au virement des fonds dormants de la RBC vers la TD; de là, la Banque Nationale pourra déposer les fonds au compte portant intérêts (1,92 %), avec l'autorisation des signataires autorisés de l'ACEP (3 sur 5).</p>
---	--



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

pour la présentation de l'AGA. Il déclare que tout se déroule comme prévu.	
<p>8. Information</p> <p>a. Chèques mensuels supérieurs à 500 \$ pour septembre 2018</p> <p>RÉSOLUTION : Il est proposé par H. Delnick et appuyé par K. Mansfield que les chèques supérieurs à 500 \$ soient approuvés. Résolution adoptée</p> <p>b. Déjeuners d'affaires — aucun</p> <p>c. Varia — « huis clos »</p>	
<p>9. Prochaine réunion</p>	<p>M. Courty discutera avec le président du Comité, après quoi il créera un sondage Doodle pour assurer l'atteinte du quorum.</p>
<p>10. La séance est levée à 19 h 50.</p>	



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

Procès-verbal de la séance à huis clos du 18 septembre 2018

Comité des finances — N. Giannakoulis, A. Picotte, H. Delnick, K. Mansfield, A. Cole, A. Trau, C. Vézina, D. Therien

1. Départ à la direction — N. Giannakoulis signale que le départ d'I. Borré a été insuffisamment documenté depuis 2016. Le problème est à l'étude et le CF sera informé des conclusions, vraisemblablement lors de sa prochaine réunion.
2. Détournement de fonds — N. Giannakoulis signale que le processus visant le recouvrement des sommes se poursuit et qu'il progresse rapidement. Là encore, le dossier pourrait être réglé d'ici à la prochaine réunion et les résultats seront présentés au CF lors de la prochaine réunion.